

-
Jeudi 17 février 2022

BUS EN GRANDE COURONNE : ÎLE-DE-FRANCE MOBILITES ATTRIBUE 5 NOUVEAUX CONTRATS

Dans le cadre de la mise en concurrence et de la modernisation du réseau de bus de moyenne et grande couronne, les groupes Keolis, Transdev et Lacroix & Savac ont été retenus pour l'exploitation des réseaux de bus sur plusieurs territoires de l'Essonne, de Seine et Marne et des Yvelines.

Le choix de ces délégataires a été validé par le Conseil d'Île-de-France Mobilités lors de sa séance du 17 février 2022 dans le cadre de la procédure de consultation lancée en 2019 portant sur 36 lots intégrés au réseau de transports en commun d'Île-de-France Mobilités.

Ces contrats débiteront au 1^{er} août 2022 pour une durée de 4 à 7 ans selon les contrats.

Les cahiers des charges émis par Île-de-France Mobilités sur l'ensemble des 36 lots portent une attention particulière à l'amélioration des conditions de déplacement des Franciliens. Ils intègrent des exigences portant à la fois sur des critères sociaux pour les salariés et sur une offre de transport plus performante, une amélioration de la régularité des bus, des investissements en matière de transition énergétique et une large place à l'innovation (notamment sur l'information des voyageurs).

La communauté d'agglomération Coulommiers Pays de Brie et la communauté de communes des Deux Morin (lot n°12) - TRANSDEV

L'objet de la délégation de service public consiste en l'exploitation de 67 lignes de bus et un service de transport à la demande, débutant au 1^{er} août 2022 pour une durée de 5 ans.
Les principales communes desservies sont : Coulommiers, La Ferté-sous-Jouarre, La Ferté Gaucher et Mouroux

Le territoire de la communauté d'agglomération du Val d'Yerres Val de Seine (lot n°20) - KEOLIS

L'objet de la délégation de service public consiste en l'exploitation de 50 lignes de bus, débutant au 1^{er} août 2022 pour une durée de 5 ans.
Les principales communes desservies sont : Brunoy, Draveil, Montgeron, Vigneux-sur-Seine et Yerres.

Le territoire de la communauté d'agglomération Versailles Grand Parc, secteur Est et Sud-Est (lot n°27) - KEOLIS

L'objet de la délégation de service public consiste en l'exploitation de 26 lignes de bus, débutant au 1^{er} août 2022 pour une durée de 7 ans.
Les principales communes desservies sont : Vélizy-Villacoublay, Versailles (en partie), Viroflay, Bièvres, Jouy-en-Josas, Buc, Les Loges-en-Josas, Toussus-le-Noble, Châteaufort, Magny-les-Hameaux et Saint-Rémy-lès-Chevreuse

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

-

La communauté de communes des Deux Vallées et la communauté de communes du Val d'Essonne (lot n°24 Est) - KEOLIS

L'objet du marché public consiste en l'exploitation de 32 lignes de bus, à compter du 1^{er} août 2022 pour une durée de 4 ans.

Les principaux territoires desservis sont : Mennecey, Ballancourt-sur-Essonnes, Itteville, La Ferté-Alais, Boutigny-sur-Essonnes et Milly-la-Forêt

La Communauté de Commune entre Juine et Renarde, la Communauté de Commune Dourdannais en Hurepoix et la Communauté d'agglomération de l'Etampois (lot n°24 Ouest) – SAVAC/LACROIX

L'objet du marché public consiste en l'exploitation de 50 lignes de bus, à compter du 1^{er} août 2022 pour une durée de 4 ans.

Les principaux territoires desservis sont : Etampes, Dourdan, Etréchy, Angerville, Lardy et Morigny-Champigny

La mise en concurrence de l'exploitation des lignes de bus de moyenne et grande couronne

A la suite des orientations prises par son Conseil en 2017, Île-de-France Mobilités a entamé la mise en concurrence des réseaux de bus en grande couronne, dont la mise en œuvre démarre dès 2021. Cette ouverture à la concurrence des réseaux de bus s'inscrit dans le cadre du calendrier progressif retenu par la France en application de la réglementation européenne, tel que mis en œuvre dans la quasi-totalité de la France depuis des années. Elle concernera à terme l'ensemble des modes de transport donnant lieu à des obligations de service public (le dernier réseau mis en concurrence étant le réseau de métro historique en 2039). L'exploitation des lignes de bus de grande couronne est confiée jusqu'en 2021 à des opérateurs historiques au travers de contrats signés de gré à gré avec Ile-de-France Mobilités, pour la période 2017-2020. Au total, cela représente :

- 900M€ de chiffres d'affaires
- 135 contrats
- 1 200 lignes de bus (à titre d'exemple : 130 pour la métropole de Lyon)
- 10 000 conducteurs
- 5 000 véhicules (à titre d'exemple : 1 000 pour la métropole de Lyon), avec un fort enjeu de transition énergétique (bio-GNV et électrique)
- Environ 370 millions de voyages annuels (à titre d'exemple : 136 millions pour la métropole de Lyon)
- Plus de 200 millions de km parcourus par an

Contacts presse :

Amélie Lange : amelie.lange@iledefrance-mobilites.fr – [01 82 53 80 90](tel:0182538090) – [07 60 10 95 05](tel:0760109505)

Sébastien Mabile : sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr – [01 47 53 28 42](tel:0147532842) – [06 15 39 21 58](tel:0615392158)

-

www.iledefrance-mobilites.fr/presse

